

FORMATION A.E

Formation Animateur d'Équitation de la FFE



RNCP 34491
Enregistré le
02/03/2023
FFE

1-OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir la certification professionnelle “**Animateur d’Équitation**”, titre RNCP : 34491 à finalité professionnelle de niveau 3 délivré par la Fédération Française d’Équitation.

La certification est organisée en 3 blocs de compétences :

- Bloc de compétences BC01 : Participer au fonctionnement et à l’entretien de la structure équestre (RNCP34491BC01)
- Bloc de compétences BC02 : Participer à l’animation et à l’encadrement des activités équestres en sécurité (RNCP34491BC02)
- Bloc de compétences BC03 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d’assurer le travail d’entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d’école (RNCP34491BC03)

La **certification Professionnelle Animateur d’Équitation** est délivrée par la voie de blocs de compétences capitalisables.

2 - DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION CQP AE : Animateur d’Équitation

Prochaine session : 22 Janvier 2024

Date limite d’inscription : 23 décembre 2023

Durée : 490 heures dont 287 heures en entreprise sur une durée de 8 mois

Horaires : Journées de 7 heures, les durées sont données à titre indicatif, elles peuvent varier en fonction des acquis antérieurs des stagiaires.

Version :	Date d’application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

3 - EQUIVALENCES VERS L'AE :

Equivalences dans l'AE Vous avez Obtenu	Exigences préalables à l'entrée en formation	BC 1		BC 2		BC 3	
		Mise en situation prof.	Rapport de stage	Dossier péda.	Séance et entretien	Mise en situation prof	Démonst ^o techniques
Brevet d'animateur poney délivré par la FFE jusqu'au 28/08/2007	X	X		X		X	
Titre à finalité professionnelle animateur assistant d'équitation (AAE)	X •	X		X		X	
UC 1 de l'AAE	X	X					
UC 2 de l'AAE	X			X			
UC 3 de l'AAE	X				X		
UC 4 de l'AAE	X						X
UC 1 + 5 de l'AAE	X	X				X	
Titre à finalité professionnelle accompagnateur de tourisme équestre (ATE) délivré après le 13/11/2009	X	X	X			X	X
Degré 2 ou supérieur délivré par la FFE							X
CEP 2 ou supérieure délivrée par la CPNE-EE							X
CQP ASA délivré par la CPNE-EE	X	X	X		X	X	X
CQP ORE délivré par la CPNE-EE	X	X	X	X	X	X	X
Titulaire d'une qualification internationale reconnue par l'IGEQU au niveau « international level 1 » ou supérieur	X	X	X	X	X	X	X
Résultat sportif prévu à l'annexe VI-C de l'arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » et permettant l'obtention des tests EPEF							X

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

4 – CONTENU DE LA FORMATION ANIMATEUR EQUITATION

Le volume horaire global minimal de formation est de 490 heures en centre avant prise en compte des éventuelles adaptations individuelles prescrites à l'issue du positionnement.

Module 1 :

Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h

- Les fondamentaux de l'accueil et de l'information
- Communication au sein de l'équipe d'encadrement et avec les pratiquants et leur famille
- Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre
- Connaissance des publics enfants et leurs particularités
- Connaissance des publics adolescents et de leurs particularités
- Connaissance des publics adultes et de leurs particularités
- Connaissances des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé, ...
- La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur
- Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage, communication pédagogique
- Préparation et conduite de séances et de cycles d'apprentissage et d'animation
- Gestion de la sécurité en situation d'animation
- Gestion de la sécurité en extérieur
- Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, gestion du groupe, ...
- Progression du cavalier : plan fédéral de formation

Module 2 :

Maîtrise des techniques équestres – 100h

- Travail à pied : travail à la longe enrênée et à l'obstacle, travail aux longues rênes
- Travail sur le plat
- Travail à l'obstacle
- Travail à l'extérieur et en terrain varié
- Préparation d'un équidé pour le transport
- Embarquer et débarquer un équidé

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

Module 3 :

Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h

- Connaissance des poneys : races, catégories de taille
- Connaissance des équidés : bien être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales
- Alimentation et abreuvement des équidés
- Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratiques

Module 4 :

Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h

- Préparation d’animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
- Promotion des activités de la structure équestre
- Réglementation de l’encadrement professionnel des APS et de l’accueil de mineurs
- Environnement institutionnel et obligations réglementaires et en matière d’hygiène et sécurité de la structure équestre
- Réglementation du transport d’équidés
- Les ressources et produits fédéraux

5 - MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités de formation :

Formation en alternance :

- Périodes théoriques et pratiques au centre équestre UDSIS (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)
- Périodes pratiques en centres équestres partenaires (Mercredi, samedi et vacances scolaires)
- Parcours de formation en collectif et en individualisé

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

Ressources pédagogiques :

- Une salle de formation dotée d'équipements numériques
- Plateaux techniques équipés (2 manèges, 3 carrières, 1 Cross)
- Cavalerie de formation et d'instruction de 17 chevaux et 23 poneys

Méthodes d'apprentissage :

- Apports théoriques et pratiques
- Accompagnement à distance
- Mises en situation pratique en carrières ou en manèges
- Applications en situation réelle lors des périodes de stage avec les centres partenaires

Équipe pédagogique :

- Formateurs/trices professionnel/les du métier diplômés d'Etat : BEE2 et BPJEPS.
- Formatrice référente de la formation et qualité
- Référente Handicap

6 -Public : Toute personne à partir de 16 ans :

- Individuels
- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Professionnels indépendants

7. Modalités d'accès :

- Réussite aux tests de positionnement
 - Tests à cheval (travail sur le plat et enchaînement de 3/4 obstacles de plus ou moins 80cm) suivi d'un entretien
- Cette formation est accessible au public handicapé.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

- Lors de la prise de contact :
 - - Identifier le handicap si cela est nécessaire au bon déroulement de la formation du bénéficiaire
 - - Echange sur le type et le niveau de handicap, les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste ou compenser le handicap.
- La référente handicap du centre Madame Laura JIMENEZ travaillera avec chaque postulant à la faisabilité de son projet de formation. Laura.jimenez@udsis.fr 06 76 72 62 79.

Le référent handicap a pour mission :

- Vérifier que le diplôme préparé est adapté au handicap
- Accompagner les personnes tout au long de leur parcours de formation en faisant des points réguliers
- Assurer la prise en compte du handicap par le formateur
- Construire une politique d'inclusion des personnes handicapées
- Développer un réseau de partenaires

Handicap	Compensations possibles	Disponibilité dans l'OF
VISUEL	Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion Mettre un écran individuel à disposition Supports avec police Arial et caractères taille > 16 Supprimer le jaune et le vert clair des supports Abaisser la luminosité de la pièce	Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion Mettre un écran individuel à disposition Supports avec police Arial et caractères taille > 16 Supprimer le jaune et le vert clair des supports Abaisser la luminosité de la pièce
AUDITIF	Accès à la lecture labiale Traduction ou application LSF	Adaptation des exercices de groupe Posture et diction du formateur
FATIGABILITE TROUBLE DE L'ATTENTION	Adaptation des rythmes de pauses/ des méthodes pédagogiques Fauteuil/siège adapté Connaître les procédures en cas d'urgence	Pédagogie active et différenciée Responsable de formation habilité pour intervenir (expérience en enseignement spécialisé)

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

8. Délais d'entrée en formation : Après validation des tests de positionnement, 1 semaine à 1 mois avant l'entrée en formation

9. Pré-réquis :

- Être âgé de 16 ans minimum
- Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE :
 - Galop 6 de cavalier ou de pleine nature
- Après réussite aux tests de positionnement
- Être disponible (horaires, week-ends,...)
- Être en bonne condition physique

10 - COÛTS DE LA FORMATION ET AIDE FINANCIÈRE

COÛT DE LA FORMATION : 6 500€

Des financements sont possibles selon votre situation, nous vous accompagnons dans le montage financier de votre projet de formation.

11. MODALITÉ DE SUIVI GLOBAL DE LA FORMATION ET D'ÉVALUATION

- Accompagnement personnalisé
- QCM en cours de formation et exercices
- Évaluation des périodes de stage avec le tuteur en entreprise
- Examen final avec session de validation de la certification (totale ou partielle)
- Attestation de certification

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

12 - DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

La certification professionnelle « animateur d'Equitation » donne l'accès à l'emploi de catégorie 1 « animateur soigneur » dans la convention collective étendue du personnel des centres équestres. Les emplois sont exercés à titre permanent, occasionnel ou saisonnier.

Le poste peut principalement évoluer vers le métier de « moniteur d'équitation » après acquisition d'une certification de niveau 4 inscrite à l'annexe II-1 du code du sport. Il peut également évoluer après 3 ans d'expérience professionnelle vers le métier de « soigneur responsable d'écurie » classé en catégorie 2 de la convention collective des personnels des centres équestres.

Plus généralement, le poste peut évoluer vers des fonctions supplémentaires telles que définies par la convention collective des personnels des centres équestres.

Enfin, les titulaires de la certification professionnelle « animateur d'équitation » peuvent évoluer vers des emplois connexes liés aux activités équestres dans les champs de l'élevage, du commerce de chevaux, de la vente de matériel, etc.

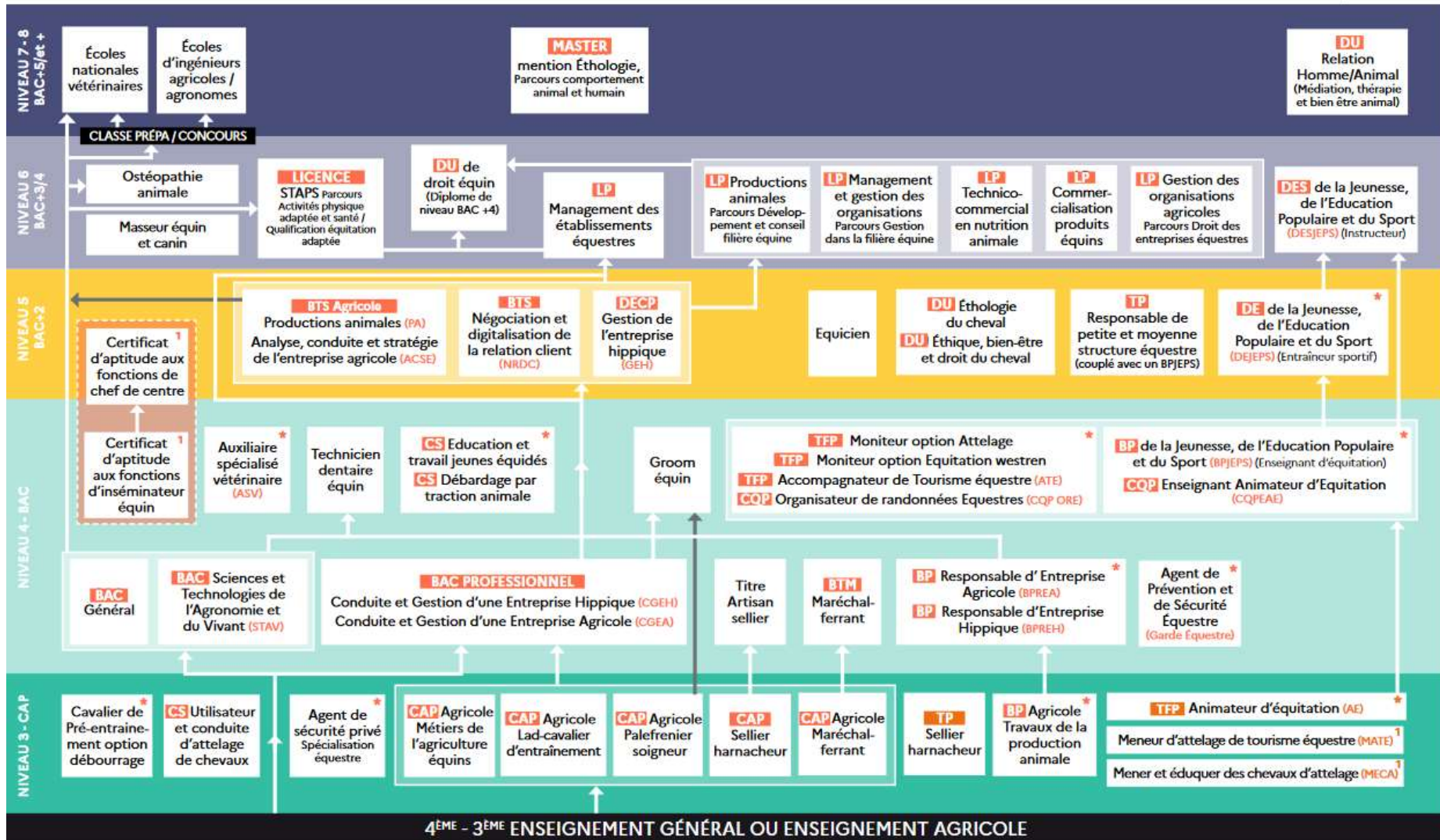
13 - Nos engagements et références qualités sont visibles par nos labels :

- Labels Ecole Française d'Equitation, Poney-Club, Cheval-Club, Cheval étape
- Label Bien-être Animal

14 – SUITE DE PARCOURS

Le titulaire du diplôme Animateur Equitation peut poursuivre son parcours de formation pour obtenir un CQP Enseignant Activités Equestres ou un BPJEPS Mention Equitation puis un DESJEPS d'instructeur.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	



- BP** Brevet Professionnel
- BTM** Brevet Technique des Métiers
- BTS** Brevet de Technicien Supérieur
- CAP** Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CQP** Certificat de Qualification Professionnelle
- CS** Certificat de Spécialisation
- DECP** Diplôme Européen de Compétences Professionnelles
- DE** Diplôme d'État
- * Formation accessible sans niveau de diplôme pré-requis
- DU** Diplôme Universitaire
- LP** Licence Professionnelle
- TFP** Titre à finalité professionnelle
- TP** Titre professionnel
- ¹ Formation sans équivalence de niveau de diplôme

www.equresources.fr
 Haras national du Pin - 61310 Le Pin au Haras
 info@equresources.fr | 02 33 39 58 57



Émetteur : Chloé GOMEZ-SADOURNY